

Une plate-forme de santé mentale communautaire à Bruxelles

En 2009, la plate-forme de concertation des pratiques communautaires en santé mentale voit le jour¹. Coordonnée par l'équipe communautaire du service de santé mentale Le Méridien, celle-ci fait appel à l'accompagnement du CBPS en 2012. Nathalie Thomas, travailleuse au sein de cette équipe, retrace le parcours de la plate-forme.

D'où vient le besoin de se rassembler ?

Les professionnels de santé mentale sont de plus en plus confrontés à des situations complexes où se mêlent précarité croissante, perte de repères collectifs, troubles psychiques, sentiment de grande solitude. Dès lors, ils font le constat qu'à côté des modes d'intervention classiques au sein des services de santé mentale, tels que les consultations psychothérapeutiques individuelles ou familiales, il est intéressant de penser et d'offrir d'autres dispositifs faisant soin, comme les pratiques communautaires. Il s'agit, par exemple, de la mise sur pied d'un atelier théâtre, d'un potager collectif, de la rédaction d'un journal, d'un comité des femmes, d'un groupe « paroles de parents », etc. Ces pratiques étant minoritaires, il était important de se regrouper entre professionnels d'un même secteur, afin de pouvoir échanger à leur propos, de les théoriser et de ne pas rester chacun dans son coin.

Une demande de reconnaissance de votre travail, auprès de vos pairs mais aussi des politiques ?

Pour nous, il est important que ces pratiques communautaires aient une vraie place dans un service de santé mentale, pas à côté ou comme un projet annexe. Mais cette reconnaissance ne se fait pas du jour au lendemain. En effet, nous sommes régulièrement interpellés par nos collègues : « combien de personnes as-tu eu dans le groupe ce matin ? », « est-ce que cela vaut vraiment la peine, tout ce travail, c'est beaucoup d'énergie déployée ? ». Il existe pas mal d'incompréhensions au su-

jet de nos démarches. Donc se regrouper nous a aidés pour argumenter, rendre plus lisible notre travail.

Au niveau de la Cocof, nous souhaitons la possibilité d'une reconnaissance des pratiques communautaires au sein des services de santé mentale, dans le cadre du décret ambulatoire « social santé », avec une possibilité de subsides. Actuellement, la coordination de cette plate-forme est financée par la promotion de la santé.

Donc, vous vous regroupez avec des profils différents mais des objectifs communs ?

Des profils différents, en effet. Nous sommes une vingtaine de travailleurs, cliniciens, logopèdes, psychologues, assistants sociaux, thérapeutes. Certains viennent avec une expérience des pratiques communautaires de longue date, d'autres cherchent matière pour entamer ou renforcer des activités communautaires. Tous, en tout cas, sont convaincus de l'intérêt de ces pratiques et de leur pertinence. Les objectifs sont clairs pour nous : mieux définir ce qu'on entend par santé mentale communautaire, analyser ce qui fait soin ou fonction soignante pour les publics rencontrés, mieux cerner les intérêts à articuler les démarches cliniques et communautaires dans les structures de santé mentale et bien sûr faire reconnaître ces démarches au niveau du secteur de la santé mentale et des politiques.

Des questions en miroir à celles travaillées avec vos groupes d'habitants ?

En effet, comme dans nos pratiques avec les habitants, on est dans une logique de

co-construction, de partage de savoirs et de compétences. On a circulé d'un service de santé mentale à un autre et les questions et ressources des uns et des autres ont fait émerger un vrai « matériel collectif » pour construire notre argumentaire. On s'est retrouvé aussi, tout comme avec les habitants, dans des baisses de régime en termes de participation à certains moments. Non qu'il y avait du désintérêt, mais les membres étaient parfois tiraillés entre les priorités de leur institution et le travail communautaire qui ne figure pas parmi les missions prioritaires des services de santé mentale. Comme dans tout collectif, il y a aussi des moments forts, des investissements intenses, des réalisations dont on ressort plus forts, comme cette journée d'étude en juin 2015 « [Approche communautaire et santé mentale](#) », qui avait rassemblé plus de 150 personnes.

Cette journée en 2015, un signe d'ouverture ?

C'est vrai qu'il y a des demandes de travailleurs d'autres secteurs (maisons médicales, AMO, cohésion sociale) de sortir du clivage « clinique-soin » et « communautaire » afin de travailler ensemble, en interface, en élargissant les soins aux pratiques communautaires. Nous pensons qu'il y aurait vraiment une plus-value à pouvoir échanger sur ces sujets, entre intervenants du champ psychomédico-social bruxellois et nous souhaitons, dans les prochaines années, pouvoir ouvrir la plate-forme à d'autres secteurs.

Propos recueillis
par Patricia Thiébaud/CBPS

1. Elle est composée des SSM [Le Méridien](#), [Exil](#), [Ulysse](#), [La Gerbe](#), [Le SAS](#), [le Wops](#), [le service d'aide psychologique de l'Entr'aide des Marolles](#), [Le Coin des cerises](#) et [l'atelier Côté Cour](#).